



## SEANCE du 02 juillet 2021

Convocation le 28.06.2021

L'an deux mil vingt-et-un, le deux juillet à dix-huit heures zéro minute, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe LEGLANTIER, Maire.

Etaient présents : Pascal BALLOIR, Jean-Michel CODRON, Stéphane LOREL, François FERAT, Sophie BOURGOIN, Mireille PIGNARD, Julien FRICHET.

Absents excusés : Madeleine LAURIER, Philippe LEMAIRE, Grégory PIERROT.

Absents ayant donné procuration : Madeleine LAURIER a donné pouvoir à Jean-Michel CODRON

Philippe LEMAIRE a donné pouvoir à Jean-Christophe LEGLANTIER

Grégory PIERROT a donné pouvoir à Pascal BALLOIR

Secrétaire de Séance : Pascal BALLOIR

Le quorum est constaté, la séance est officiellement ouverte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE les décisions budgétaires 2021 :

- C/ 2312 op. 2209 (Forêt) : + 3.680 €
- C/ 2315 op. 2245 (ANC) : - 3.680 €

DECIDE la réalisation d'une 3<sup>ème</sup> tranche de travaux sur le parc d'éclairage public (Le Plessis et rue Forgeot) et autorise la signature de la convention avec le SIEM qui participe à hauteur de 25 %. Le fonds de concours qui sera versé par la commune s'élève à la somme de 7.108,59 €.

APPROUVE le cahier des charges dressé par M. le maire, en vue de la location du logement communal sis 14 rue Forgeot et autorise le Maire à établir la convention de location.

DECIDE d'adopter l'instruction budgétaire et comptable M57 sur option à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Questions diverses :

Compte-tenu de la situation sanitaire encore fragile, la cérémonie du 14 juillet pourra se dérouler en présence du public au Monument aux Morts (rue de Chichey) dans le respect des gestes barrières et sera suivie, pour les habitants de Saudoy, de la traditionnelle « rondelle » qui aura lieu sur la place de la Clochette au Plessis et sur inscription préalable auprès de la mairie avant le 9 juillet à midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Fait à Saudoy, le 06 juillet 2021

Le Maire,  
M. Jean-Christophe LEGLANTIER

Diffusion :

Affichage (panneau Mairie)

Site internet de la commune : [www.saudoy.fr](http://www.saudoy.fr)